**Communiqué de presse du Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, Frank Vandenbroucke**

Mardi 17 décembre 2020

**Le Ministre Vandenbroucke se réjouit de la conclusion de l’accord médico-mut 2021**

**Hier, lundi 16 décembre 2020, l’accord médico-mutualiste a été approuvé à l’unanimité en médico-mutualiste (CNMM). « Cet accord pour l’année 2021 est la preuve que le modèle de concertation fonctionne toujours et la concrétisation d’objectifs de politique importants », a réagi le Ministre Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le soir même de l’accord.**

La crise de la COVID-19 a, sans commune mesure, mis à l’épreuve la résilience des dispensateurs de soins.

« Cet accord vient mettre le ciment autour de la solidarité dont nous avons tous besoin. Je tiens à remercier les partenaires autour de la table, médecins et organismes assureurs, pour leur participation active à la conclusion de cet accord, ainsi que le président de la médico-mut, Jo De Cock, d’avoir – une fois de plus – mené la concertation de main de maître », souligne le Ministre Vandenbroucke.

Cet accord signifie une garantie tarifaire pour les patients et concrétise des points importants de l’accord du gouvernement pour les prestataires de soins et les organismes assureurs.

« Pour ne citer que quelques points qui me tiennent à cœur, cet accord comporte des lignes directrices importantes pour les groupes vulnérables, pour un ancrage des soins intégrés, pour un renforcement du DMG, ainsi que la volonté d’une accélération de la réforme de la nomenclature, d’une maîtrise des suppléments, une attention particulière aux médecins en formation, ou encore des balises en vue d’un usage rationnel des médicaments, sans oublier la qualité comme maître-mot », commente Frank Vandenbroucke.

L’accord doit maintenant encore être présenté au Comité de l’assurance et au Conseil général lundi prochain, mais c’est déjà une excellente chose dont nous pouvons d’ores-et-déjà nous réjouir en cette période difficile pour tous.

**Pour plus d’infos :**

France Dammel, porte-parole FR du Ministre Vandenbroucke : 0494/50.88.98